



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
14 juillet 2009
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2009

8-11 septembre 2009, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Suivi de la réunion du Conseil de coordination
du programme d'ONUSID**

**Rapport sur l'application des décisions
et recommandations du Conseil
de coordination du programme commun
des Nations Unies sur le VIH /sida**

I. Contexte

1. L'épidémie du sida est la plus grave des crises mondiales dans les domaines de la santé publique et du développement. En moins de trois décennies, près de 60 millions de personnes ont été infectées par le VIH et plus de 25 millions de personnes sont mortes du sida. Depuis 2001, il y a eu une expansion extraordinaire des programmes et du financement pour la lutte contre le VIH, qui commence à donner des résultats en ce qu'elle a permis d'inverser la progression de l'épidémie. Le nombre des nouvelles infections a récemment diminué et l'accès au traitement s'est considérablement accru.

2. Le sida n'en reste pas moins une cause importante de la mortalité dans le monde et la cause première des décès en Afrique subsaharienne. Le *Rapport de 2008 sur l'épidémie mondiale du sida* estime à 2,7 millions le nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH en 2007, ce qui porte le nombre de personnes vivant avec le sida à près de 33 millions. Si l'accès au traitement s'est considérablement accru, il n'en demeure pas moins que 2 millions de personnes sont décédées de maladies liées au sida en 2007 et que près de 70 % des personnes nécessitant un traitement n'en bénéficient pas. Malgré une couverture nettement élargie, les programmes de prévention du sida n'arrivent toujours pas à toucher un grand nombre des personnes qui courent le risque de contracter le virus, notamment les professionnel(le)s du sexe, les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et les consommateurs de drogues injectables. Et si le pourcentage mondial de femmes parmi les personnes vivant avec le sida est resté stable à 50 % durant la dernière décennie, en Afrique subsaharienne, les femmes représentaient cependant 60 % des femmes vivant avec le VIH, les jeunes femmes étant particulièrement les plus vulnérables. Assurer une prévention efficace pour des couples mariés



discordants, dans lesquels l'un des partenaires a le sida et l'autre en est indemne, est un objectif particulièrement difficile à atteindre.

3. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) assure la synergie des efforts et des ressources de 10 organismes des Nations Unies¹ et d'un secrétariat dans le cadre d'un partenariat novateur dont le but est d'arrêter la propagation du sida et d'atténuer ses effets. Le PNUD et le PAM sont des organismes coparrains fondateurs d'ONUSIDA et œuvrent de concert avec le secrétariat d'ONUSIDA et d'autres coparrains pour faciliter une riposte élargie au sida en suscitant et en soutenant les efforts de secteurs clefs et de divers partenaires aussi bien du gouvernement que de la société civile.

4. En juin 2003, les Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont tenu une réunion conjointe aux fins d'examiner les recommandations de la première évaluation sur cinq ans d'ONUSIDA, figurant dans le document UNAIDS/PCB(13)/02.2. Au cours de la réunion, ils ont examiné les incidences des recommandations de l'évaluation pour le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et le PAM et ont abordé des questions opérationnelles et de gouvernance. À l'issue de la réunion, les membres des Conseils d'administration sont convenus que le suivi des réunions du Conseil de coordination du programme (CCP) d'ONUSIDA devienne un point permanent de l'ordre du jour des Conseils d'administration.

5. Le présent rapport, présenté conjointement par le PNUD et le FNUAP, porte essentiellement sur l'application de décisions de la vingt-troisième réunion du CCP, tenue en décembre 2008, ainsi que sur les plans pour le suivi des décisions de la vingt-quatrième réunion du CCP, tenue en juin 2009. Le rapport est axé sur plusieurs questions clefs abordées au cours de ces réunions et qui revêtaient une pertinence particulière pour le PNUD et le FNUAP, notamment : a) le budget-plan de travail intégré d'ONUSIDA, 2010-2011; b) l'intensification de l'action sur l'égalité entre les sexes et le sida; c) les partenariats entre ONUSIDA et le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; d) les progrès accomplis en ce qui concerne la deuxième évaluation indépendante d'ONUSIDA; e) la participation d'ONUSIDA aux initiatives des pays pilotes pour l'avènement d'« Une seule ONU »; et f) le VIH, le déplacement forcé et les populations mobiles.

II. Budget-plan de travail intégré 2010-2011 d'ONUSIDA

6. Le budget-plan de travail d'ONUSIDA est un instrument unique regroupant dans un programme commun les activités menées par les 10 coparrains et le secrétariat d'ONUSIDA dans le but de maximiser la cohérence, la coordination et l'impact de la riposte des Nations Unies au sida. Le budget-plan de travail 2010-2011 a été élaboré dans le cadre d'un processus interinstitutions au cours duquel l'accent a été mis sur la priorité à accorder aux progrès à réaliser en vue d'atteindre l'objectif de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien et aux moyens de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En plus de cela, un cadre de suivi de l'exécution du budget-

¹ Les organismes coparrains d'ONUSIDA sont l'OIT, le PNUD, l'UNESCO, le FNUAP, le HCR, l'UNICEF, l'ONUDC, l'OMS, le PAM et la Banque mondiale.

plan de travail intégré a été élaboré dans le cadre d'un processus collaboratif afin de suivre et d'évaluer les résultats et de renforcer la responsabilité.

7. En avril 2009, le Directeur exécutif d'ONUSIDA et les chefs de secrétariat des organismes coparrainants sont convenus d'un nouveau cadre de résultats d'ONUSIDA 2010-2011 afin de guider l'orientation stratégique du budget-plan de travail intégré 2010-2011. Le cadre définit comme prioritaires huit domaines de résultats en vue d'une action intensifiée, conjointe et ciblée par les coparrains et le secrétariat d'ONUSIDA, afin d'accélérer les progrès vers l'accès universel et la réalisation des OMD. Ces priorités sont notamment : a) empêcher que les mères décèdent et que les bébés soient infectés par le VIH; b) faire en sorte que les personnes vivant avec le VIH reçoivent un traitement; c) empêcher que les personnes vivant avec le VIH ne meurent de tuberculose; d) protéger les consommateurs de drogues afin qu'ils ne soient pas infectés par le VIH; e) éliminer les lois, les politiques et pratiques répressives, la stigmatisation et la discrimination qui bloquent les réponses efficaces au sida; f) mettre fin à la violence contre les femmes et les filles; g) autonomiser les jeunes gens pour qu'ils se protègent eux-mêmes du sida; et h) renforcer la protection sociale des personnes touchées par le VIH. En outre, la prévention de la transmission par voie sexuelle du VIH, qui représente 80 % des nouvelles infections à VIH dans le monde, a été reconnue comme une priorité fondamentale pour les coparrains et le secrétariat d'ONUSIDA.

8. Dans le cadre du budget-plan de travail intégré, le PNUD et le FNUAP mettront en exécution une série d'activités stratégiques et complémentaires pour aider à la réalisation des résultats prioritaires. Ces activités se fondent sur la répartition des tâches convenue d'ONUSIDA et alignée sur les plans stratégiques du PNUD et du FNUAP 2008-2011 respectifs (les plans ont par la suite été prorogés jusqu'en 2013 par le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP). Le PNUD s'attachera à renforcer les liens entre l'action menée contre le VIH et les efforts de développement général, à renforcer la capacité d'assurer la coordination effective des ripostes nationales et locales au VIH, à promouvoir les droits humains liés au sida, à soutenir la programmation en faveur des femmes, des filles et l'égalité entre les sexes dans les ripostes nationales au sida, à aborder la question du VIH et de la diversité sexuelle et à renforcer l'exécution des programmes du Fonds mondial. Le FNUAP axera son action sur les moyens de faire appliquer une approche intégrée en ce qui concerne la fourniture de politiques, programmes et services en matière de santé sexuelle et procréative et de VIH, notamment prévenir l'infection à VIH et assurer la fourniture de services et produits en matière d'hygiène sexuelle et de santé procréative aux personnes vivant avec le VIH; renforcer les liens entre l'hygiène sexuelle et la santé procréative et le VIH; et renforcer les capacités nationales pour la prévision, les achats, l'assurance qualité, le stockage, la distribution et la logistique et les systèmes d'information de gestion pour des produits de santé procréative.

9. Tenant compte des effets de la crise économique, le budget-plan de travail intégré 2010-2011 maintient le budget au même niveau que celui du plan de travail 2008-2009. Le nouveau budget-plan de travail intégré, qui a été présenté au CCP en juin 2009, met l'accent sur les efforts stratégiques en privilégiant les réalisations identifiées dans le cadre de résultats d'ONUSIDA afin de maximaliser les investissements et les résultats. À la suite de cette présentation, le CCP a fait siens le cadre de résultats et les domaines prioritaires du budget-plan de travail intégré et approuvé la répartition des ressources proposée entre les 10 organismes

coparrainants d'ONUSIDA, le secrétariat et les activités interinstitutions. Le CCP a également fait sien le cadre de suivi de l'exécution du budget-plan de travail intégré et convenu qu'il devrait être utilisé par tous les mandants pour établir les rapports pour ONUSIDA.

10. Les membres du CCP ont en outre exprimé leurs préoccupations quant aux effets de la crise économique sur la prévention, le traitement du VIH, et les soins aux personnes touchées. Le CCP a donc demandé au secrétariat et aux coparrains de lui faire rapport à sa prochaine réunion sur l'impact anticipé de la crise sur la capacité des pays d'atteindre leurs objectifs en matière d'accès universel et d'y inclure des recommandations et des stratégies pour atténuer l'impact de la crise. Sous la direction de la Banque mondiale, un groupe de travail a été constitué avec le PNUD, le FNUAP, le secrétariat et d'autres coparrains d'ONUSIDA afin d'élaborer des stratégies et recommandations pour faire face aux effets éventuels de la crise sur les ripostes au sida. Les organismes coparrainants et le secrétariat d'ONUSIDA considèrent qu'il est impératif de maintenir les investissements dans l'action menée au niveau mondial contre le sida afin de conserver les acquis et contribuer aux efforts globaux dans les domaines de la santé, du développement et de l'égalité entre les sexes.

III. Intensifier l'action menée sur la question des femmes, des filles et de l'égalité entre les sexes et du VIH

11. L'inégalité entre les sexes et des rapports de pouvoir inégaux entre les femmes et les hommes continuent d'être les principaux facteurs de transmission du VIH. Au niveau mondial, les femmes constituent la moitié des personnes vivant avec le VIH mais la proportion des femmes parmi cette population varie considérablement selon les régions. En Afrique subsaharienne, 60 % des personnes vivant avec le VIH sont des femmes et plus de 40 % des femmes séropositives dans le monde se trouvent dans neuf pays d'Afrique australe. La violence sexuelle, les difficultés à négocier des rapports sexuels sans danger et d'autres manifestations de l'inégalité entre les sexes sont étroitement liées au risque que courent les femmes d'être infectées par le sida. L'inégalité entre les sexes et des normes sexuelles nocives sont non seulement liées à la propagation du VIH mais également à ses effets. Les femmes et les filles supportent de façon disproportionnée le fardeau que constituent les soins aux familles touchées par le sida, et les femmes qui révèlent leur séropositivité sont souvent l'objet d'une stigmatisation plus grande que les hommes. Les normes et attentes en matière de sexualité influent également sur la sexualité masculine, la prise de risques et la vulnérabilité au VIH.

12. En décembre 2008, le CCP a demandé que soit élaborée une stratégie interinstitutions pour examiner la question du VIH, des femmes et des filles. Étant l'organisme chef de file dans le domaine de l'égalité entre les sexes et le VIH, le PNUD a coordonné un processus interinstitutions, en travaillant avec le FNUAP, le secrétariat et les organismes coparrainants d'ONUSIDA et UNIFEM pour établir un cadre d'action pour examiner la question des femmes, des filles, de l'égalité entre les sexes et du sida. Le cadre a pour objet d'intensifier les efforts en vue d'une riposte mondiale au sida qui transforme les relations entre les sexes et permette d'améliorer l'accès universel pour les femmes et les filles. Il est axé sur l'action dans trois domaines où les organismes coparrainants, le secrétariat d'ONUSIDA et

UNIFEM peuvent apporter des contributions spécifiques et uniques : a) renforcer l'orientation stratégique et le soutien aux partenaires nationaux pour « connaître leur épidémie et leur riposte » en termes de sexospécificité; b) aider les pays en vue de s'assurer que les stratégies nationales en matière de VIH et de développement, les plans opérationnels, les cadres de suivi et d'évaluation et les budgets associés prennent en compte les besoins des femmes et des filles dans le contexte du VIH; et c) le plaidoyer, le renforcement des capacités et la mobilisation de ressources pour fournir une série complète de mesures qui répondent aux besoins et droits des femmes et des filles dans le contexte du VIH.

13. Le projet de cadre d'action a été présenté au CCP en juin 2009, à la suite de consultations avec les diverses parties prenantes. Le CCP a bien accueilli le cadre et demandé qu'il soit finalisé et prêt en octobre 2009 et qu'un rapport de situation soit présenté au CCP en juin 2010. Le Directeur exécutif d'ONUSIDA a également été prié de nommer un groupe de travail consultatif pour accompagner l'élaboration, l'exécution et le suivi d'un plan opérationnel. En outre, les gouvernements, les donateurs ainsi que les coparrains et le secrétariat d'ONUSIDA ont été invités à intensifier encore plus les efforts visant à examiner la question de l'inégalité entre les hommes et les femmes, la violence sexiste, et les pratiques et normes nuisibles liées au sexe en tant que facteurs majeurs de la propagation du VIH.

14. Le PNUD et le FNUAP ont accordé la priorité aux efforts visant à porter plus d'attention à l'égalité entre les sexes dans les programmes de lutte contre le VIH, en collaboration avec le secrétariat et les coparrains d'ONUSIDA, UNIFEM et la Coalition mondiale sur les femmes et le sida. Le PNUD a facilité la convocation d'un groupe de travail interinstitutions pour accélérer le soutien d'ONUSIDA et d'UNIFEM en ce qui concerne l'égalité entre les sexes et le VIH, et a constitué un groupe d'experts pour apporter des contributions à l'élaboration d'une initiative visant à renforcer la capacité de soutien technique à l'échelon régional pour intensifier les ripostes sexospécifiques au niveau du pays. Le PNUD a également pris l'initiative de la constitution d'un groupe de travail interinstitutions parallèle pour coordonner l'action relative aux diversités sexuelles, en partenariat avec le FNUAP, le secrétariat d'ONUSIDA, l'UNESCO, l'ONUSIDA et l'OMS. Le groupe de travail a élaboré un cadre d'action d'ONUSIDA pour examiner la question du VIH chez les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et chez les populations transsexuelles; le cadre a été lancé en mai 2009.

15. Dans le monde et dans toutes les régions, on voit que les efforts portent de plus en plus sur le VIH et l'égalité entre les sexes. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, le PNUD a lancé un guide du praticien sur les femmes et le VIH en vue de promouvoir l'action au niveau du pays visant à réduire la vulnérabilité, en collaboration avec le FNUAP, UNIFEM et d'autres partenaires. Afin de renforcer la capacité du personnel des Nations Unies et des acteurs nationaux dans le domaine de l'égalité entre les sexes et le sida, le PNUD, la Banque mondiale et le secrétariat d'ONUSIDA ont collaboré afin d'organiser une formation multipartite à l'intention de neuf pays d'Afrique australe sur l'intégration des dimensions sexospécifiques et des droits de l'homme dans les ripostes nationales au VIH. Un soutien technique mondial et régional a été fourni à plusieurs pays, dont l'Inde et le Kenya, en vue de l'expansion de la programmation sexospécifique dans les stratégies nationales de lutte contre le VIH, et des initiatives ont été lancées pour protéger les droits des femmes à la propriété et à l'héritage. Pour éclairer et renforcer les programmes en matière de VIH, le PNUD fournit un soutien à la recherche sur la transmission du

VIH entre conjoints et a mené des travaux de recherche qualitative sur les vulnérabilités au VIH de femmes migrantes asiatiques dans sept pays des États arabes. Des évaluations des lois relatives aux droits des femmes à la propriété et à l'héritage, au commerce du sexe et à la traite des femmes, ont également été entreprises en plus d'initiatives ayant pour objet d'autonomiser les femmes vivant avec le VIH. Le PNUD siège également au Comité directeur de The Men Engage et a fourni un appui au colloque mondial sur les moyens d'engager les hommes et les garçons dans des actions visant à assurer l'égalité entre les sexes.

16. Le FNUAP a fourni un appui et participé au Colloque mondial sur les moyens d'engager les hommes et les garçons à réaliser l'égalité entre les sexes, tenu au Brésil du 23 mars au 3 avril 2009. Sur la base des conclusions de la réunion et conformément au cadre stratégique du FNUAP relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, 2008-2011 qui réaffirme l'engagement des hommes et des garçons à assurer l'égalité entre les sexes comme l'un de ses six domaines prioritaires, le FNUAP continuera de plaider, de programmer et d'allouer des ressources pour veiller plus efficacement à ce que les hommes et les femmes participent en tant que partenaires à tous les efforts portant sur la programmation et la politique visant à réaliser l'égalité entre les sexes. Il faudra pour cela, dans une certaine mesure, élaborer une base de données factuelles incluant les technologies sociales existantes (c'est-à-dire des interventions ayant un impact prouvé sur la promotion du changement social) sur la socialisation précoce et la participation des hommes. Reconnaissant que les réussites en ce qui concerne la participation des hommes et les masculinités sont peu nombreuses, le PNUD s'emploiera, au niveau des politiques, tout en poursuivant d'autres stratégies applicables, à soutenir les efforts visant à susciter une plus grande participation.

17. Les bureaux de pays du PNUD dans les régions ont donné la priorité aux efforts visant à faire en sorte que les ripostes au VIH assurent l'autonomisation des femmes et permettent d'assurer l'égalité entre les sexes. Au Botswana par exemple, le PNUD a fait en sorte que la question de l'égalité des sexes et du VIH soit systématiquement prise en compte dans les plans de développement nationaux et sectoriels. Au Mozambique, une assistance a été fournie à des parlementaires pour l'élaboration d'une loi sur la violence domestique. En Papouasie-Nouvelle Guinée, le PNUD a fourni un soutien pour que l'action visant à résoudre l'inégalité entre les sexes soit intégrée dans la stratégie nationale de prévention du VIH, et au Nigéria et au Mexique, les efforts pour le renforcement des capacités ont permis d'accroître la participation des femmes et de faire jouer aux femmes membres de groupes de femmes un rôle moteur dans les ripostes au sida. En Lituanie, le PNUD a réalisé une étude de vulnérabilité qui a analysé les besoins particuliers des femmes vivant avec le VIH et, en Indonésie, un soutien a été fourni pour l'établissement du premier réseau national de femmes séropositives. Au Népal, l'assistance fournie à 36 organisations communautaires dirigées par des femmes a permis de mener des actions de sensibilisation au VIH en direction de 2 000 femmes et de fournir des soins complets et un soutien à des femmes vivant avec le VIH dans cinq districts. Au Cameroun, un soin particulier a été pris en vue d'autonomiser sur le plan économique les femmes vivant avec le sida et, en Namibie, le PNUD a mis en œuvre des conversations avec les communautés afin d'examiner les rapports de pouvoir inégaux entre les sexes et promouvoir la programmation sexospécifique au niveau communautaire. Les hommes et les garçons ont également été encouragés à jouer un rôle, en tant que partenaires, dans l'action visant à assurer une égalité plus grande

entre les sexes. À la Barbade par exemple, le PNUD et UNIFEM collaborent en vue de susciter une plus grande compréhension de la masculinité afin d'obtenir des résultats positifs établissant un lien entre le VIH, l'égalité entre les sexes et les droits humains.

18. Grâce au soutien fourni, le FNUAP a permis d'augmenter la demande et l'utilisation de services de prévention de qualité pour le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST), et l'accès à ces services s'est également accru, spécialement pour les femmes, les jeunes gens et d'autres groupes vulnérables, y compris les populations se trouvant dans une situation d'urgence humanitaire. Au Brésil, le FNUAP a, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et partenaires, aidé le Gouvernement à élaborer, lancer et mettre en œuvre le Plan intégré pour confronter la féminisation de l'épidémie du VIH – la première initiative de ce genre en Amérique latine. Ce plan pionnier a son importance dans un pays où les taux d'infection chez les femmes ont augmenté de 44,5 % entre 1996 et 2005, ce qui signifiait que les femmes séropositives représentaient 40,2 % des cas enregistrés en 2005. Au Zimbabwe, le FNUAP a soutenu les efforts visant à promouvoir un environnement qui favorise des comportements sexuels sans danger et à améliorer les services de prévention du VIH en recrutant 8 nouveaux partenaires d'exécution pour couvrir 8 provinces dans 26 districts, avec 87 agents de prévention du VIH travaillant à plein temps, dont 26 vivant ouvertement avec le VIH, pour soutenir l'initiative relative à la participation active des personnes vivant avec le VIH. Au Paraguay, le FNUAP a apporté un soutien au Programme national contre le sida, s'agissant notamment de la prévention de la transmission mère-enfant, ce qui a porté le pourcentage de femmes enceintes dépistées pour le VIH de 4 % en 2005 à 64 % en 2007. Et dans le cadre du Fonds d'appui au programme d'éducation à la santé procréative des Forces armées turques, qui fournit aux jeunes soldats une information actualisée sur la santé sexuelle et procréative et la prévention de la violence sexiste, 400 000 soldats environ ont bénéficié en 2008 d'une formation sur la santé procréative et la prévention du VIH.

19. Pour fournir des orientations et des directives techniques, le FNUAP a publié et diffusé des outils de sensibilisation de base, des plans d'action et des documents d'orientation parmi lesquels : *Make it Matter: Ten Key Advocacy Messages to Prevent HIV in Girls and Young Women*; *Guidance Package on Sexual and Reproductive Health for People Living with HIV*; trois autres *Report Cards on Preventing HIV in Girls and Young Women* pour l'Indonésie, le Mexique et le Pérou; la *Guidance Note on Women, Girls and HIV*; des études de cas en Haïti et au Kenya – *Linking Sexual and Reproductive Health and HIV/AIDS: Gateways to Integration*; *Joint statement on female initiated HIV-prevention methods*; a *Technical Guidance Note on Comprehensive Condom Programming*, et sept documents techniques sur la vulnérabilité des jeunes femmes et filles au VIH dans des pays africains hyperendémiques. Dans le cadre du programme conjoint FNUAP-UNICEF et du Fonds d'affectation spéciale sur les mutilations/coupsures génitales féminines, des activités de plaidoyer sont de plus en plus menées à Djibouti, en Éthiopie, en Guinée, en Guinée-Bissau et au Kenya en vue d'amener à abandonner ces pratiques et réduire le risque de contamination par le VIH. Le FNUAP a soutenu ces activités de plaidoyer tout en fournissant une assistance technique pour l'élaboration des cadres juridiques relatifs à la prévention du VIH au Malawi et à la violence domestique au Zimbabwe.

20. Le soutien pour l'intensification des programmes menés par les pays sur la prévention de la violence contre les femmes a entraîné la participation de 10 pays (Burkina Faso, Chili, Fidji, Jamaïque, Jordanie, Kirghizistan, Paraguay, Philippines, Rwanda et Yémen) à un programme conjoint sur la violence contre les femmes sur la base duquel sept évaluations de base ont été effectuées, des ateliers multipartites nationaux ont été tenus dans les pays sur la programmation conjointe et des comités nationaux conjoints ont été créés au Burkina Faso, à Fidji, en Jamaïque, en Jordanie, au Kirghizistan, au Paraguay, aux Philippines, au Rwanda et au Yémen et deux propositions de programmation conjointe multipartites ont été élaborées et sont actuellement mises en œuvre aux Philippines et au Rwanda. Dans chacun des pays, le FNUAP a également été désigné comme l'agent d'exécution principal par l'équipe de pays des Nations Unies. Le personnel a vu sa capacité renforcée grâce à des ateliers visant à faciliter l'adoption d'une approche fondée sur les droits appliquée à la programmation du FNUAP pour la prévention de la violence sexiste et à examiner les problèmes que pose la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans l'action menée en riposte au sida.

21. Le FNUAP a renforcé la capacité du personnel et de ses partenaires d'assurer la participation des hommes aux programmes de santé procréative à Fidji, aux Îles Salomon, en République-Unie de Tanzanie et à Vanuatu, ce qui a permis de sensibiliser davantage les hommes au VIH, d'améliorer leurs connaissances sur la question et de les faire participer aux programmes dans le domaine de la santé procréative. Au Brésil, le FNUAP a aidé à diffuser une trousse d'outils pour associer les jeunes hommes à la prévention du VIH dans une optique soucieuse de l'égalité entre les sexes. Le FNUAP était représenté et a pris des initiatives dans le cadre de l'Équipe spéciale des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, du Groupe de travail interorganisations des Nations Unies sur la protection contre l'exploitation sexuelle et les sévices en temps de crise humanitaire et du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le FNUAP a apporté des contributions et une assistance technique précieuses pour les divers produits liés au travail des équipes spéciales.

IV. Partenariats entre ONUSIDA et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

22. La vingt-troisième réunion du CCP tenue en décembre 2008 comportait un volet thématique axé sur la relation entre ONUSIDA et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Ce volet thématique a été retenu à la suite de l'adoption d'un nouveau mémorandum d'accord entre ONUSIDA et le Fonds mondial en juin 2008, qui fournit un cadre de coopération ainsi qu'une définition des rôles complémentaires et des buts partagés pour le Fonds mondial et le secrétariat et les coparrains d'ONUSIDA.

23. À la suite du volet thématique, le CCP a demandé au secrétariat et aux coparrains d'ONUSIDA de travailler avec le Fonds mondial afin de progresser vers la réalisation des objectifs mutuels, y compris le soutien pour la mise en œuvre des subventions et de l'assistance du Fonds mondial de lutte contre le sida afin de réduire les chevauchements entre les autorités nationales de coordination de la lutte contre le sida et les mécanismes chargés de la coordination dans le pays avec le Fonds mondial. Le CCP a également demandé à ONUSIDA d'actualiser sa stratégie

d'appui technique et de mise en place de capacités, notant que le soutien technique est souvent axé sur les solutions aux problèmes plutôt que sur la mise en place de capacités dans le long terme.

24. Au cours du suivi, le secrétariat et les coparrains d'ONUSIDA ont défini une feuille de route en vue d'un processus consultatif pour l'élaboration d'une stratégie de soutien technique. Le secrétariat a convoqué un groupe de travail comprenant des représentants du FNUAP et du PNUD pour guider l'élaboration d'une stratégie qui permette d'améliorer l'assurance qualité et de renforcer la coordination et la communication entre les prestataires d'assistance technique. La stratégie de soutien technique devrait être mise au point en janvier 2010, à l'issue de consultations avec des parties prenantes régionales et nationales et l'Équipe mondiale d'appui à l'analyse des problèmes et à la mise en œuvre de solutions, qui est actuellement présidée par le FNUAP et se compose de représentants du PNUD, du secrétariat d'ONUSIDA, de la Banque mondiale, de l'OMS, de l'UNICEF, du Fonds mondial, des gouvernements et de la société civile.

25. L'Équipe mondiale partage également les résultats de son plan de travail 2008 avec le groupe de travail sur la stratégie, y compris les résultats de l'appui fourni à 10 pays pour l'élaboration de plans d'appui technique avec des coûts nationaux établis, fondés sur des évaluations des besoins. Sous la direction du secrétariat d'ONUSIDA, des directives en matière de planification de l'appui technique ont été élaborées, en s'inspirant de l'expérience des pays ayant bénéficié d'un soutien technique. Les plans de soutien technique ont été un excellent moyen de promouvoir la coordination effective de l'assistance technique au niveau des pays. Le processus est rendu encore plus efficace grâce à la coordination de la base d'appui technique pour le sida, qui a été établie en tant qu'outil de responsabilisation pour suivre et faire rapport sur les progrès accomplis eu égard aux engagements pris par les partenaires internationaux. En outre, dans le cadre de la Coalition pour une réussite de 70 %, créée par l'Équipe mondiale d'appui, le FNUAP contribue lui aussi à apporter un soutien technique visant à obtenir un taux de réussite de 70 % pour ce qui est de l'approbation des propositions au Fonds mondial de lutte contre le sida. Le PNUD et le FNUAP ont fourni un soutien pour l'élaboration, dans les régions, de propositions au Fonds mondial, portant l'attention sur l'égalité entre les sexes, les femmes et les filles ainsi que d'autres groupes de population vulnérables.

26. S'agissant de la fourniture stratégique de soutien technique, le FNUAP élabore une note de synthèse interne qui propose des principes en ce qui concerne le rôle que le FNUAP doit jouer dans la prestation d'un soutien technique visant à renforcer la capacité nationale dans des environnements internes et externes en évolution rapide. Le projet de note de synthèse est inspiré des « Principes pour l'appui technique » établis par l'Équipe mondiale d'appui pour la mise en œuvre de solutions et définit les prochaines étapes pour définir une stratégie du FNUAP en matière d'assistance technique pour la mise en place d'une capacité nationale, l'amélioration de la coopération Sud-Sud et triangulaire étant au cœur de cette approche. Il s'agit ici de veiller à ce que l'assistance technique négociée par le FNUAP et tous les autres partenaires soit de grande qualité, adaptée, réponde à la demande, fournisse une nette valeur ajoutée et contribue à la réalisation des résultats nationaux. Une note complémentaire sur les directives opérationnelles, portant essentiellement sur le renforcement de la capacité nationale, est en cours d'élaboration. Ces documents feront également partie des matériels de base qui

serviront dans la stratégie d'appui technique d'ONUSIDA, qui est en cours d'élaboration.

27. Grâce à un partenariat important avec le Fonds mondial, le PNUD soutient activement l'élaboration de capacités nationales pour la mise en œuvre des subventions pour le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans les cas où un dépositaire principal convenable n'a pas été identifié pour gérer les subventions au titre du Fonds mondial, les pays ont demandé au PNUD de jouer ce rôle en assurant la supervision financière et programmatique des subventions. À l'heure actuelle, le PNUD est le principal dépositaire dans 26 pays, gérant 63 subventions d'un montant total de 900 millions de dollars. Dans huit autres pays, le PNUD fournit un soutien intensif pour le renforcement des capacités à des dépositaires principaux nationaux afin d'améliorer la gestion et la mise en œuvre des programmes du Fonds mondial. Les subventions gérées par le PNUD ont permis d'obtenir des résultats remarquables parmi lesquels (au milieu de 2008) on compte : la fourniture de services de conseils et de dépistage volontaires du sida à 2 250 000 personnes; le traitement antirétroviral à près de 100 000 personnes; des activités de plaidoyer dans des communautés ciblant plus de 13 millions de personnes; des services de prévention de la transmission mère-enfant à plus de 25 000 femmes; un traitement antipaludique à près de 10 millions de personnes; le dépistage et le traitement de plus de 420 000 cas de tuberculose; et la distribution de plus de 6,3 millions de moustiquaires imprégnées.

V. Progrès réalisés en ce qui concerne la deuxième évaluation indépendante d'ONUSIDA

28. La deuxième évaluation indépendante d'ONUSIDA qui a eu lieu en 2008 avait pour objet d'évaluer l'efficacité et les résultats du Programme commun aux niveaux mondial, régional et des pays, y compris ceux du secrétariat, des coparrains et du CCP. L'évaluation porte sur un certain nombre de questions critiques telles que le rôle évolutif d'ONUSIDA dans un environnement mondial en mutation; les activités et le mode de direction d'ONUSIDA en tant que programme commun; « Une seule ONU » et la répartition des tâches entre le secrétariat et les coparrains d'ONUSIDA; le renforcement des systèmes de santé; la participation et le travail avec la société civile; les droits de l'homme et les dimensions sexospécifiques de l'épidémie; et le soutien technique et les ripostes nationales au sida.

29. Des rapports intérimaires sur l'évaluation ont été présentés au CCP en décembre 2008 et en juin 2009. L'équipe d'évaluation a effectué des visites sur le terrain dans 12 pays et tenu des consultations au siège et dans les pays avec des États Membres, le secrétariat et les coparrains d'ONUSIDA et la société civile. En mai 2009, l'équipe d'évaluation a présenté ses conclusions préliminaires lors d'une consultation mondiale des parties prenantes, ce qui a été l'occasion de débats sur les conclusions préliminaires, les lacunes constatées et les questions prioritaires. Le rapport d'évaluation final sera présenté au Président du CCP en octobre 2009 et sera le thème central des débats à la vingt-cinquième réunion du CCP en décembre 2009. Le PNUD et le FNUAP travailleront de concert avec le secrétariat et les coparrains d'ONUSIDA pour élaborer une réponse de l'administration au rapport d'évaluation et mettre au point un processus de suivi et de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation.

VI. Participation d'ONUSIDA aux initiatives pilotes menées dans les pays en faveur d'« Une seule ONU »

30. Lors de sa vingtième réunion tenue en juin 2007, le CCP a examiné la contribution d'ONUSIDA aux efforts de réforme de l'ONU et a recommandé qu'il conserve en permanence la documentation sur la contribution du programme commun aux efforts de cohérence de l'ONU et à l'avènement d'« Une seule ONU ». Le CCP a demandé un rapport détaillé sur la participation d'ONUSIDA aux initiatives pilotes menées dans les pays en faveur de l'avènement d'« Une seule ONU », qui a été présenté à sa vingt-quatrième réunion en juin 2009.

31. Le rapport au CCP a mis en exergue l'expérience et les difficultés, pour le modèle d'ONUSIDA, de contribuer à améliorer les efforts de réforme de l'ONU. En tant que programme commun et coparrainé, ONUSIDA encourage les principes d'« Une seule ONU » à travers des mécanismes tels que la répartition des tâches d'ONUSIDA, le budget-plan de travail intégré et les équipes conjointes des Nations Unies au niveau des pays. Le programme commun a permis d'améliorer la cohérence et de réduire les chevauchements en définissant des rôles complémentaires et des responsabilités pour les organismes coparrainants et le secrétariat et en favorisant la planification, la budgétisation et le suivi conjoints. Dans le même temps, le programme en vue d'« Une seule ONU » a permis d'affiner et de renforcer le programme commun en vue de coordonner plus efficacement une riposte multisectorielle des Nations Unies au sida.

32. À la suite de la présentation du rapport, le CCP a demandé au secrétariat et aux coparrains d'ONUSIDA de renforcer leur capacité individuelle et collective de participer effectivement et de contribuer au programme pour l'avènement d'« Une seule ONU » et de privilégier des processus qui définissent plus clairement et renforcent l'orientation stratégique d'ONUSIDA en tant que programme commun. Il a également demandé au secrétariat d'ONUSIDA d'évaluer la performance des équipes conjointes des Nations Unies sur le sida dans tous les pays et d'examiner les résultats et l'impact de la participation d'ONUSIDA à l'initiative dans les pays pilotes pour « Une seule ONU » en vue de sa mise en œuvre dans tous les pays où il est présent.

33. Le PNUD et le FNUAP sont déterminés à promouvoir l'avènement d'« Une seule ONU » et participent activement aux équipes conjointes des Nations Unies sur le sida au niveau des pays, et le PNUD a privilégié le soutien au renforcement des capacités afin d'accroître l'efficacité des équipes conjointes et promouvoir des programmes conjoints de soutien au niveau des pays, notamment par l'intermédiaire du système des coordonnateurs résidents. Ces efforts ont permis d'améliorer la collaboration et la coordination du système des Nations Unies au niveau des pays et de renforcer le soutien conjoint aux programmes nationaux de lutte contre le sida.

VII. Personnes mobiles – déplacement forcé et populations migrantes

34. Le volet thématique de la vingt-quatrième réunion du CCP en juin 2009 a porté essentiellement sur le thème du VIH et des personnes migrantes, appelant l'attention sur la vulnérabilité des populations migrantes au VIH et sur l'impact du VIH sur ces populations. Le volet thématique a porté sur quatre grands domaines : mobilité et

main-d'œuvre; moteurs économiques et facteurs d'attraction pour la mobilité; déplacement forcé et situations humanitaires; et restrictions au voyage liées au VIH. Un certain nombre de questions essentielles ont été soulignées, notamment la violence sexiste dans des cadres humanitaires; les liens entre le VIH, les stratégies de survie économique et la vulnérabilité des femmes et des enfants; la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH; et la législation réduisant l'accès aux services en matière de VIH aux personnes mobiles.

35. À l'issue des débats sur le volet thématique, le CCP a demandé au secrétariat et aux coparrains d'ONUSIDA de faire en sorte que le personnel facilite la prise en compte des populations mobiles dans les stratégies régionales et nationales de lutte contre le sida et d'aider les gouvernements à harmoniser les lois et les politiques relatives au dépistage du VIH afin d'assurer le respect des normes internationalement acceptées qui sont le consentement éclairé, la confidentialité, les conseils et une orientation appropriée vers des services de traitement, de prise en charge et de soutien. Le CCP a également demandé de prêter une attention particulière aux restrictions pour cause de VIH à l'entrée, au séjour et à la résidence afin de veiller à ce que les personnes vivant avec le VIH ne soient pas exclues, détenues ou expulsées du fait de leur séropositivité.

36. Le PNUD et le FNUAP contribuent aux efforts déployés par ONUSIDA pour renforcer les programmes relatifs au VIH en faveur des personnes mobiles, notamment les migrants et les populations faisant l'objet d'une attention humanitaire. Le FNUAP collabore avec le secrétariat d'ONUSIDA et le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU sur la question de la propagation du VIH parmi le personnel en uniforme. Le PNUD et le Département des opérations de maintien de la paix président le Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, qui œuvre également à assurer la prise en compte systématique des préoccupations concernant le sida. Dans la région de l'Asie et du Pacifique et dans les États arabes, le PNUD met en œuvre des initiatives en vue de réduire la vulnérabilité des femmes migrantes au VIH et d'examiner les liens entre le VIH, la mobilité présentant des dangers et la traite des humains. Le PNUD et le FNUAP agissent également en partenariat pour mettre en œuvre la programmation au niveau du pays; au Soudan par exemple, des efforts sont conjointement menés pour s'attaquer au problème de la violence sexiste dans le cadre de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

VIII. Conclusion

37. Le travail mené par ONUSIDA, notamment les contributions complémentaires du PNUD et du FNUAP, a permis de soutenir et de faire avancer les ripostes nationales, régionales et mondiales au sida. Comme souligné dans le rapport de 2009 du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et la Déclaration politique sur le VIH/sida (A/63/812*), les rapports de 147 pays montrent que des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne la riposte au sida, notamment dans les domaines de l'accès au traitement et de la prévention de la transmission mère-enfant. La riposte se heurte toutefois à des défis énormes. Les efforts visant à maintenir et à intensifier l'accès au traitement, la prévention de la transmission mère-enfant, et l'établissement de liens appropriés entre le VIH et les services en matière d'hygiène sexuelle et de santé procréative sont contrariés par les faiblesses des systèmes de

santé sur les plans organisationnel et financier. La stigmatisation des populations marginalisées et des personnes vivant avec le VIH continue d'entraver les efforts sur les plans de la prévention et des soins, mais les investissements et les données factuelles restent insuffisants pour ce qui est des moyens de prévenir la discrimination et les violations des droits de l'homme. Il faut que les efforts déployés pour riposter au VIH, aussi bien dans le secteur de la santé qu'en dehors, deviennent plus stratégiques et plus rentables, compte tenu à la fois des résultats dans le court terme et des défis à long terme.

38. La crise économique mondiale menace les importants résultats obtenus dans la riposte au sida, ainsi que les efforts visant à surmonter les défis considérables qui subsistent. Un rapport de juillet 2009 d'ONUSIDA et de la Banque mondiale intitulé « The Global Economic Crisis and HIV Prevention and Treatment Programmes: Vulnerabilities and Impact » (La crise économique mondiale et les programmes de prévention et de traitement du VIH : vulnérabilités et impact), souligne que les programmes de prévention du VIH sont particulièrement menacés, les personnes interrogées dans 34 pays – représentant 75 % des personnes vivant avec le VIH – indiquant qu'il y avait déjà un impact sur les programmes de prévention du VIH pour les populations les plus exposées telles que les professionnel(le)s du sexe, les consommateurs de drogues injectables et les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes.

39. Reconnaissant que le succès de la riposte au sida contribue aux efforts entrepris pour le développement global, la santé et l'égalité entre les sexes, le FNUAP et le PNUD sont déterminés à maintenir l'élan afin de parvenir à l'accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'accompagnement. L'épidémie du VIH appelle une réponse soutenue à long terme pour examiner et atténuer les difficultés et les effets qu'elle pose à long terme. Pour ce faire, le secrétariat et les organismes coparrainants d'ONUSIDA intensifient les efforts pour réaliser l'accès universel, en agissant de concert avec les personnes vivant avec le VIH, les gouvernements et la société civile. Ils sont également déterminés à nouer des partenariats avec des mouvements mondiaux en faveur du développement, de la santé, des droits de l'homme, de l'égalité entre les sexes afin d'assurer la synergie des efforts collectifs et contribuer ainsi à la réalisation des OMD dans leur ensemble.